



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous catégorie C3.1

N° de demande : 2008-0347
Catégorie : Catégorie C, sous-catégorie C3.1 (Modifications à l'étiquette du produit – Diminution de la dose d'application)
Produit : OFF! Régions sauvages chasse-moustiques en vaporisateur pour sportifs
N° d'homologation : 28340
Matière active (m.a.) : DEET (N,N-diéthyl-m-toluamide ou DTU) et toluamides apparentés
N° de document de l'ARLA : 1631522

Contexte

OFF! Régions sauvages chasse-moustiques en vaporisateur pour sportifs (OFF! Deep Woods Pump Spray Insect Repellent for Sportsmen) (DEET à 25%, n° d'homologation 28340) est homologué pour utilisation personnelle sur la peau et les vêtements, afin de chasser les moustiques, les mouches noires, les tiques, les aoûtats, les moucheron piqueurs et les mouches à chevreuil. Le produit est homologué pour une durée de protection de 6 heures contre les moustiques.

But de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette de OFF! Régions sauvages chasse-moustiques en vaporisateur pour sportifs, afin d'accroître de 6 heures à 8 heures la durée de protection contre les moustiques.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques du produit n'est requise en l'absence de modification à la chimie du produit. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas nécessaires non plus, car le profil d'emploi et les doses d'application du constituant du produit demeurent les mêmes.

Évaluation de la valeur

Les données d'une étude en laboratoire visant à évaluer l'efficacité d'un insectifuge contenant du DEET à 25 % ont été soumises. Cette étude a révélé que le produit à l'essai était efficace pendant une durée d'au moins huit heures. La formulation du produit à l'essai étant similaire à celle de OFF! Régions sauvages chasse-moustiques en vaporisateur pour sportifs, une durée de protection de 8 heures est donc justifiée.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements soumis permettaient d'appuyer la modification de l'étiquette de OFF! Régions sauvages chasse-moustiques en vaporisateur pour sportifs.

Références

PMRA No. 1543006. 2002. Bioefficacy Study of Autan Active Lotion Insect Repellent against *Aedes aegypti* and *Culex quinquefasciatus*, DACO: 10.2.3.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.